



BPIFRANCE
vous accompagne en Europe

SAUVER LE MONDE mais aussi...

**Conquérir l'international et booster ses résultats
en misant sur l'innovation**

VOUS

Souhaitez vous développer à l'international ?

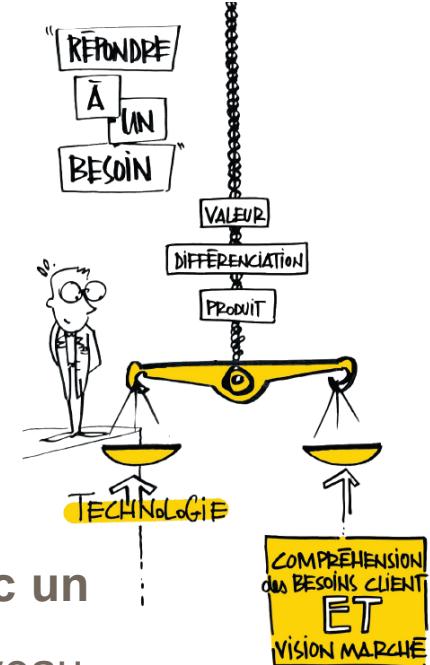
Souhaitez diversifier votre offre à travers une collaboration technologique ?

Souhaitez améliorer un produit préexistant ou l'adapter à un nouveau marché ?

L'INTERNATIONAL,
UN IMPÉRATIF DE DÉVELOPPEMENT

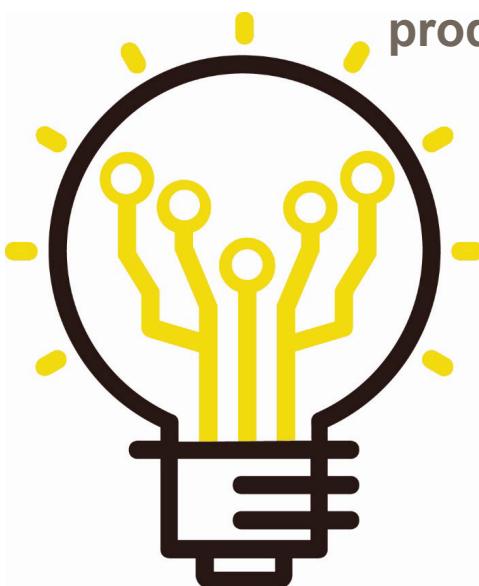


Optez pour un partenariat technologique international



Pourquoi miser sur l'innovation ?

Partir à l'international avec un partenariat technologique **c'est collaborer avec un partenaire technologique local** pour adapter son produit ou cocréer un nouveau produit adapté au marché visé et le commercialiser sous 2 à 3 ans avec, souvent, l'aide du partenaire technologique, devenu partenaire commercial !



Convaincu.e ?
Passons aux choses concrètes !

Le Diagnostic Partenariat Technologique International

Accélérer le montage de votre partenariat tech à l'international !



Votre besoin

Vous souhaitez monter un partenariat avec un acteur tech à l'international pour réaliser un projet de R&D collaboratif :

1. Vous êtes en phase de **prospection de partenaires tech** dans un pays ciblé
2. Vous menez des **études de faisabilité marché, technique ou juridique**
3. Vous **négociez votre accord de consortium** avec votre futur partenaire tech
4. Vous **préparez votre dossier de candidature aux appels à projets collaboratifs**



Votre entreprise

- Startup ETI
PME Grande entreprise

Entreprises éligibles : entreprises implantées en France n'excédant pas les 2000 employés et qui n'appartiennent pas à un groupe de plus de 2000 personnes.



Les modalités de l'accompagnement financier

Format d'aide : Prise en charge par Bpifrance de 50 % du montant TTC de la prestation, après sa réalisation, réglée directement à l'Expert Conseil. La prestation de l'expert est limitée à 25 000€ HT.

Dépenses éligibles : Sont éligibles toutes les dépenses externes de préparation d'un partenariat (recherche de partenaires, rédaction et négociation de l'accord de consortium, préparation des dossiers de candidature aux appels à projets collaboratifs, assistance et conseil juridique ou autres prestations de conseil).

Quel expert choisir ? Bpifrance propose aux entreprises une sélection d'experts conseil référencés.

L'entreprise conserve toutefois le libre choix de son prestataire.

Pour plus d'informations : international.innoproject@bpifrance.fr / <http://diag-tech-international.bpifrance.fr>

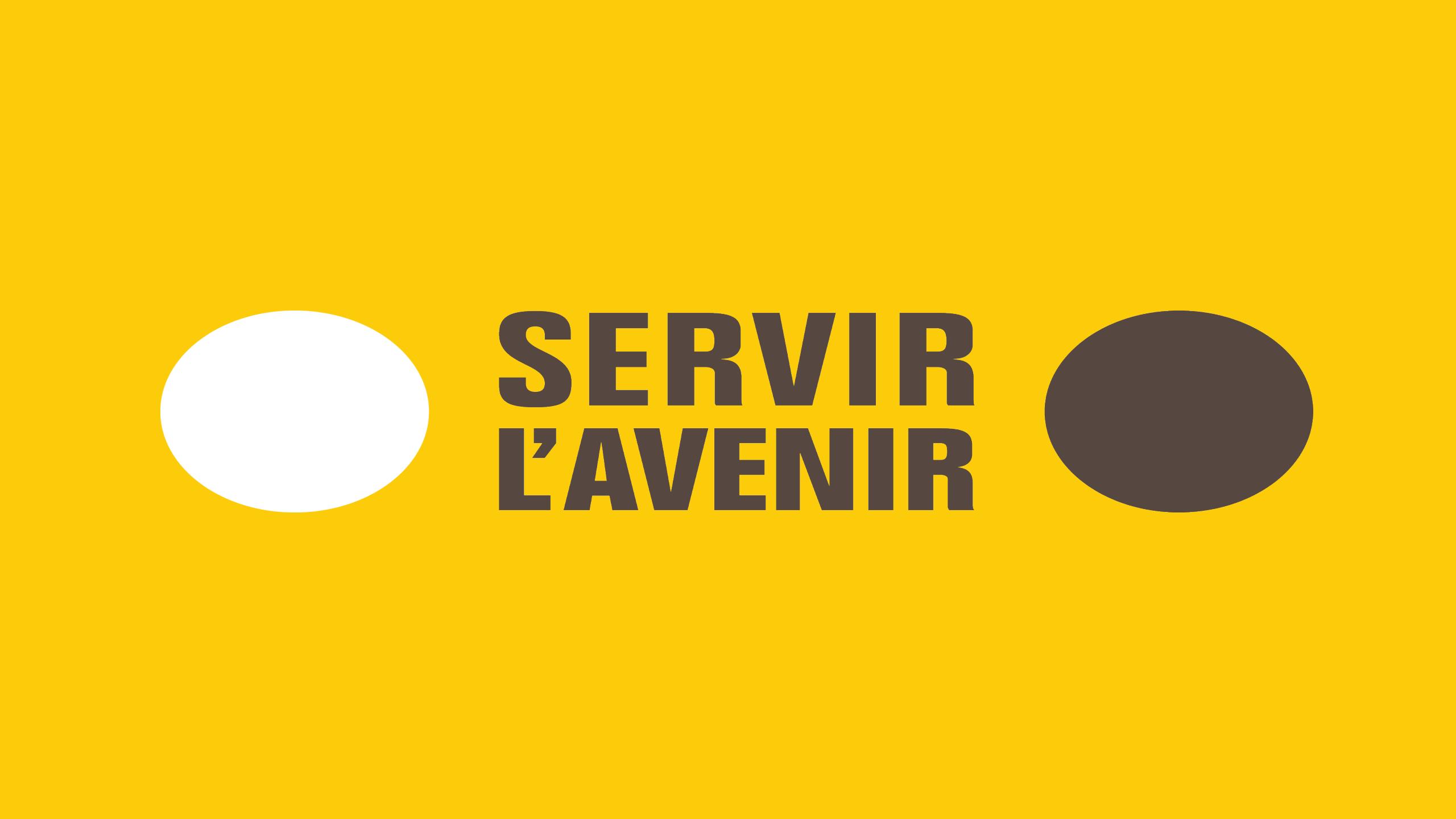


**PARTENARIAT
TECHNOLOGIQUE
INTERNATIONAL**

Comment postuler ?

Pour postuler, connectez-vous sur le site
<http://diagpartenarietechinternational.bpifrance.fr>
et cliquez sur « demander votre Diagnostic Partenariat
Technologique International » !

Q&A



**SERVIR
L'AVENIR**